

LE MADAWASKA

La Cie d'Imprimerie du Madawaska

EDMUNDSTON N.B. 4 Mai 1923

J. G. BOUCHER Rédacteur

Musquash et Grand Sault

Nous tenons à remercier notre confrère de Moncton "L'Évangéline", pour avoir reproduit in extenso notre premier article sur la question "Musquash et Grand Sault".

Nous regrettons que le temps et l'espace nous manquent pour lui rendre le compliment. Cependant, nous nous permettrons encore une fois d'essayer de convaincre notre confrère de la fausse attitude qu'il a prise sur cette question.

D'abord, dans son numéro du 12 avril, l'Évangéline apportait comme argument pour justifier son opposition à l'exécution immédiate de l'entreprise du Grand Sault le fait qu'à Moncton l'énergie électrique coûtait encore 10 5 sous la K. W. et que la ville de St-Jean n'avait pas encore bénéficié des travaux faits à Musquash.

Nous avons répondu à notre confrère que la Province n'avait rien à voir à la distribution de l'énergie électrique à Moncton et St-Jean. La Province, par contrats avec ces deux villes, fournit l'énergie électrique en bloc à un prix très bas soit 2 4 sous la K. W. pour Moncton, et 1 2 sous la K. W. pour St-Jean.

En vendant l'énergie électrique à ces prix, la Commission Hydro-Electrique de la Province s'est assurée d'un revenu annuel suffisant pour couvrir les intérêts et le fonds d'amortissement sur la mise de capital, et de plus un surplus annuel pour parer aux éventualités.

Comme entreprise provinciale, un résultat satisfaisant est donc assuré.

Si les contribuables de Moncton et de la ville de St-Jean n'ont pas encore bénéficié d'une réduction sensible dans le coût de l'électricité pour fins d'éclairage, cela est dû à des causes particulières que notre confrère l'Évangéline est plus à même que nous d'approfondir, surtout pour ce qui est de Moncton.

Est-ce que que la ville de Moncton revend l'énergie électrique qu'elle achète de la Province sans faire de bénéfice? Dans ce cas, nous ne pouvons comprendre la différence entre le prix d'achat et le prix de vente dans la ville de Moncton.

Il est impossible qu'il en coûte 7.05 sous du K. W. pour faire la distribution de cette énergie électrique.

Pour ce qui est de la ville de St-Jean, nous savons déjà que depuis que la New Brunswick Power Company est menacée de concurrence, elle a réduit ses taux dans certains cas jusqu'à 75%. C'est un bénéfice indirect dont jouit le consommateur de St-Jean. Or, si cette Compagnie peut réduire ainsi ses taux en générant le pouvoir à la vapeur, nous n'avons aucun doute que l'énergie électrique générée par l'hydro devra coûter considérablement moins cher.

Si l'entreprise de Musquash est un succès, le Gouvernement Provincial ne devrait pas hésiter à entreprendre les travaux de Grand Sault. D'ailleurs, il est reconnu aujourd'hui que l'énergie qu'on pourra développer à Grand Sault est déjà requise par les industriels et les capitalistes étrangers; et il est probable, s'il faut en croire les rumeurs, que la Commission devra modifier ses plans pour développer une plus grande quantité d'énergie, dès le début de l'entreprise, afin de pouvoir satisfaire à toutes les demandes.

La Propreté dans Notre Ville

La saison des touristes approche. On dit d'une ville qu'elle est coquette et belle quand la propreté existe tant dans ses rues qu'aux alentours des maisons. Maintenant que les rues de notre ville ne sont plus des bourbiers, mais de belles rues qui séchent rapidement, nous devrions nous efforcer de les tenir en état de propreté. La loi du Bureau de Santé oblige chaque particulier à nettoyer les entourages de sa maison pour que tout soit propre au 10 de mai. Pourquoi la ville ne donnerait-elle pas le bon exemple en enlevant toutes les saletés et les impuretés accumulées dans les chemins pendant l'hiver? Pourquoi la ville n'entreprendrait-elle pas les rues propres pendant tout l'été?

Cet effet nous croyons que chacun devrait éviter de jeter des papiers et autres rebuts dans la rue et aux alentours des édifices publics. Nous suggérons aux autorités civiles de placer dans plusieurs endroits et particulièrement près des édifices publics des boîtes à rebuts. Celles-ci pourraient facilement être faites de boîtes rondes vides de chaux, peintes en vert avec l'inscription "REBUTS". La dépense serait minime et les résultats devraient être merveilleux.

Nous conseillons aux propriétaires la plantation d'arbres d'ornement tels que l'érable, le saule, le peuplier, etc. Tout en embellissant votre propriété, vous lui donnez plus de valeur, car l'apparence extérieure est cinquante pour cent de la valeur.

Les autorités de la ville devraient voir à ce que la Cie Fraser nettoie leur écluse sur la Rivière Madawaska. Plusieurs se plaignent d'une mauvaise odeur qui se dégage en passant sur le pont de ciment. Les impuretés qui se sont accumulées près de l'écluse depuis plusieurs années, ont occasionné une fermentation qui dégage des odeurs nauséabondes.

La propreté est le secret de la santé. Combien de maladies nous sont transmises par les immondices en fermentation. Que la semaine prochaine, dernière semaine allouée par le Bureau de Santé, soit la semaine du grand ménage du printemps. Que chacun y mette du sien, que la ville donne le bon exemple et que la Cie Fraser nous délivrent de ces mauvaises odeurs qui émanent de l'écluse. Notre ville renverra alors dans le catalogue des villes canadiennes avec cette description: Edmundston, petite ville coquette, majestueusement située sur les rives escarpées de la Rivière St-Jean, traversée par la rivière Madawaska au parfum réconfortant; bonnes rues, beaux édifices, remarquable par sa propreté.

J. G. B.

Lettre d'Ottawa Exposition de Couture

Ottawa 28 avril

Le résultat du travail de la députation commence à se faire apprécier. Une modification importante a été introduite dans l'Acte de Naturalisation qui a subi sa deuxième lecture. Enfin le traité de Commerce avec la France a reçu sa deuxième lecture, jeudi soir après un débat bien prolongé et une sévère critique de la part de l'opposition conservatrice. Les Hon. Meighen, Guthrie et Baxter, Sir Henry Drayton et quelques autres ont témoigné une forte opposition aux termes de ce traité mais lorsque le vote est venu 25 conservateurs seulement se sont trouvés à leur poste pour voter contre le traité, tandis que 124 députés enregistrés ont voté en faveur du traité et du gouvernement donnant une majorité de 109. Tous les progressistes ont voté avec le gouvernement.

La modification de l'Acte de Naturalisation donne trois changements importants qui mettent l'ancienne loi en harmonie avec celles qui sont en vigueur en Grande-Bretagne et dans les autres Dominions.

L'un des changements est de perpétuer dans certains cas le titre de sujets Anglais aux personnes de nationalité anglaise nées à l'étranger après plusieurs générations. La seconde substitue l'autorisation directe du secrétaire d'Etat aux procédures judiciaires pour obtenir des certificats de naturalisation. En troisième lieu, on permettrait que ces certificats puissent être accordés à des sujets considérés jusqueici comme des sujets ennemis.

C'est l'Hon. A. B. Cope, secrétaire d'Etat qui conduisait le débat sur ces amendements à l'Acte de Naturalisation. L'Hon. M. Guthrie prétend que l'abolition des procédures judiciaires pourrait avoir pour effet de doter un ministre de la Couronne de pouvoirs trop élevés en lui permettant de déterminer de lui-même si un citoyen est propre ou non à exercer son devoir de citoyen.

Mardi le 24 dernier avait lieu l'Exposition de couture, dans la salle de réception de l'École Technique. Les visiteurs, relativement peu nombreux, admirèrent le magnifique travail accompli par les élèves pendant les derniers cours de couture. Voici la liste des heureux gagnants des prix:

1^{ère} Classe.
1^{er} prix: \$5.00 en or donné par le Maire Cormier, décerné à Mme J. H. Michaud.
2^{ème} prix: Boîte à ouvrage donnée par l'Honorable J. E. Michaud, décerné à Melle Florence Dupuis.
3^{ème} prix: Statue de fantaisie donnée par M. Albert Rice décernée à Melle Catherine Mercier.
4^{ème} prix: Set de Bridge donné par le MADAWASKA, décerné à Melle Alma Cyr.
5^{ème} Classe.
1^{er} prix: Service à l'eau donné par l'Honorable L. A. Dugal, décerné à Mde Jos Morel.
2^{ème} prix: Album Souvenir et un an d'abonnement au MADAWASKA offert par la Cie d'Imprimerie du Madawaska, décernée à Melle Melanie Daigle.
3^{ème} prix: Boîte de couture donnée par Mde Hector Nadeau, décernée à Melle Christine Bérubé.
4^{ème} prix: Mouchoirs de fantaisie donnés par Mde Hector Nadeau, décernée à Melle Eva Ouellet.

Après la distribution des prix, Melle Sarah Barnett, surintendante provinciale de l'enseignement ménager, a adressé la parole. Elle se dit très satisfaite du travail accompli. Elle félicita également les Dames professeur du beau résultat obtenu.

AVIS

Semaine de nettoyage.

Avis est donné à tous les propriétaires et locataires de la ville d'Edmundston de mettre propre et dans un état hygienique, les alentours et les cours des maisons. Le 10 courant, l'Inspecteur Sanitaire fera la visite et les retardataires seront mis à l'amende. Lundi, Mardi, Mercredi et Jeudi prochains seront les jours spéciaux pour le grand ménage.

Le Conseil de ville a loué une partie du terrain de M. J. Bérubé, près de l'ancienne traversée, pour recevoir tous les déchets, qui seront brûlés régulièrement. Il est strictement défendu de placer des rebuts ailleurs qu'à l'endroit plus haut désigné.

PAR ORDRE DU BUREAU DE SANTÉ. EDMUNDSTON.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Siège social: MONTREAL

Capital autorisé \$5,000,000.00

Capital Payé et surplus \$4,500,000.00

113 succursales dans les provinces de Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick et l'Île du Prince-Édouard.

10—Vous pouvez déposer vos argents toujours remboursables à demande et recevoir 3% d'intérêt l'an; les dits intérêts étant capitalisés ou payés tous les six mois, le 30 juin et le 31 décembre de chaque année.

20—En vertu de règlements particuliers à cette banque, les argents confiés à son département d'épargne sont contrôlés par un comité de censeurs. Ces messieurs examinent mensuellement les placements faits, en rapport avec ces dépôts, assurant ainsi aux déposants la plus grande protection possible.

30—Pour la commodité de tous, des dépôts de toutes sommes, depuis (\$1.00) un dollar sont acceptés au département d'épargne. Deux ou plusieurs personnes peuvent aussi ouvrir un compte conjointement.

Nous sollicitons respectueusement votre encouragement et votre patronage.

Succursale à Edmundston:

F. H. Bourgoin, gérant local.

A VOTRE DISPOSITION

Un expert mécanicien pour réparations de toutes sortes, engin à gasoline, à vapeur, bouilloire, moteur électrique, fusil, horloges, montres, etc, etc.

Les petits objets facilement transportables pourront être travaillés à la boutique. Les gros travaux pourront être faits à domicile. Faites réparer vos machines ou instruments en mauvais ordre. Prix Modérés.

Alex OUELLET

Chez L.-A. DUGAL

EDMUNDSTON, N. B.

GARAGE à LOUER

Un bon garage de réparation à louer à très bonnes conditions.

VENDEUR

Un bon vendeur parlant les deux langues, pour s'occuper de la vente d'automobiles trouvera un emploi immédiat en s'adressant:

D. M. MARTIN

Agent pour Automobiles

Edmundston, N. B.



La CHAUX pour les TERRES

Le Gouvernement Provincial exploite d'une façon toute moderne une carrière de pierre à chaux à Brookville comté de St-Jean, N. B. Les cultivateurs peuvent se procurer de la pierre à chaux finement moulu et de bonne qualité à de très bas prix. Beaucoup de cette chaux est employée dans le Comté de Madawaska et les cultivateurs qui désirent savoir les prix à la tonne et délivrés à n'importe quelle station devront s'adresser aux opérateurs de cette carrière à l'adresse suivante:

Brookville Manufacturing Co. Ltd.

BROOKVILLE, N. B.